

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2015

Absents :

Isabelle DELORME pouvoir à Alain LIMOUSIN

Secrétaires :

Émilie BONNIER et Nathalie PANAZZA

Approbation du compte rendu de séance du 27 mars 2015.

FINANCES

Suite au vote du budget primitif de 2015 un point est apporté sur diverses dotations, notamment, par rapport à 2014 :

Diminution de la DGF de 11 824 €

Augmentation de la Dotation solidarité de 20 907 €

Augmentation de la Dotation péréquation de 3 899 €

Soit une augmentation globale des dotations de 12 982 € représentant + 4,33 %.

Nous sommes en attente de connaître les dotations du fonds de péréquation des ressources et de la taxe additionnelle des droits de mutation.

Une économie de 2 674 € a également été réalisée pour l'éclairage du terrain de football et nous avons perçu environ 5 000 € de plus sur la taxe d'aménagement.

PERSONNEL

Christelle MENU a repris le travail depuis le 4 avril dernier

Julie THOMAS retrouve son poste à l'Ecole lundi 27 Avril

Dominique DURET est en arrêt maladie jusqu'au 30 juin 2015.

Linda Rivière a rencontré le Maire afin de l'informer que de plus en plus d'élèves s'inscrivaient au périscolaire et qu'il y avait un besoin supplémentaire de personnel. Aurore GIRAUD viendra en complément trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi) de 15H30 à 18H00 soit 7H30 par semaine jusqu'au 3 juillet 2015.

PLU

De nouvelles précisions ont été apportées au projet du PADD. Ces modifications ont été transmises au bureau d'études «Réalités».

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Un bureau s'est tenu au sujet du devenir de la communauté de communes (projet de loi NOTRe).

Une communauté de communes doit réunir 20 000 habitants : actuellement nous sommes à 13 000 habitants.

Pour conserver notre communauté de communes en l'état, il existerait une possibilité d'obtenir une dérogation pour les territoires de montagnes. Toutefois le budget actuel de notre communauté de communes ne suffirait pas. Il serait nécessaire d'augmenter fortement les impôts et la participation des communes.

Deux choix restent à envisager :

-Fusionner avec SAINT ETIENNE METROPOLE

-Intégrer la communauté d'Agglomération Loire Forez (MONTBRISON).

Chaque commune devra prochainement se positionner sur son choix.

TENNIS

Un tableau de réservation sera prochainement installé à proximité du cours. Des badges seront remis aux adhérents qui réserveront directement les horaires souhaités sur le tableau.

La réservation s'effectuera de semaine en semaine.

Il y a aujourd'hui 35 Adhérents

Le tarif de l'abonnement annuel est fixé à 25 € (du 1^{er} juillet au 30 juin)

La caution est de 50 €.

Une réunion sera fixée avec les adhérents.

TRAVAUX EN COURS

* Voirie 2015

La commune dispose d'un budget de 60 000 € pour la réalisation des travaux de voirie pour 2015.

La commission se réunira le samedi 23 mai 2015 à 8H00 afin de déterminer les priorités.

*Foyer rural – salle ERA :

L'ensemble des travaux ont été réceptionnés à l'exception de la maçonnerie pour laquelle quelques retouches sont à faire.

La commission de sécurité a validé les installations. Toutefois, un téléphone (uniquement pour les numéros d'urgence) et une porte coupe feu entre la salle ERA et la salle du théâtre devront être installés.

La salle possède dorénavant une capacité de 150 places. Des devis ont été demandés pour l'achat de 10 tables et 2 chariots de 30 chaises supplémentaires.

Le règlement intérieur reste à affiner.

A compter du 1^{er} mai 2015 les nouveaux tarifs sont les suivants :

Associations de Luriecq : 50 € / an

Associations de l'extérieur : 60 € par journée ou par week-end

Associations (activités professionnels de l'extérieur) : 100 € par jour de semaine pour l'année.

Particuliers de Luriecq : 280 € pour un week-end – 100 € par journée pour la salle ERA et 60 € par journée pour l'ancienne cantine scolaire

Particuliers de l'extérieur : 550 € par week-end (confirmation de leur réservation trois mois avant la date retenue)

A chaque location et quel que soit le preneur la caution sera fixée à 550 €

L'inauguration de la salle aura lieu le Samedi 5 Septembre 2015.

Maison BOYER

Messieurs KONIK proposeront des esquisses de projet au conseil comprenant 4/6 appartements et commerce(s). La prochaine réunion est fixée le mardi 12 mai 2015 à 14H00.

Achats matériels

Une tondeuse et un désherbeur thermique ont été achetés pour respectivement 1 715 € HT et 650 € HT.

Avenant contrat HIMS

Approbation par le conseil du contrat de maintenance et d'entretien de l'horloge et des cloches de l'Église pour 90 € par an.

Un des battants creuse l'une des cloches et il y a lieu de le remplacer. Le coût est de 1 045 € HT. Le conseil donne son accord.

Extincteurs

4 devis ont été réalisés – Le moins cher est à 1 600 € HT pour l'achat de 24 extincteurs neufs et 13 extincteurs à contrôler.

Une autre entreprise a été proposée – un devis lui sera également demandé.

Projet extension de la Zone de la Chana

Une entreprise a demandé au Maire s'il existait du terrain disponible pour l'implantation de ses locaux. Une réflexion est à mener quant aux possibilités de l'extension de la zone de la Chana.

QUESTIONS DIVERSES

La cérémonie du 8 mai est fixée à 11H – A noter que les musiciens de Périgneux ne peuvent plus assurer les manifestations.

Elections cantonales (rappel : LURIECQ fait désormais partie du Canton de MONTBRISON) : Monsieur Serge VRAY a adressé ses remerciements aux habitants, conseillers et maire de la commune pour l'ensemble des années de collaboration en sa qualité de conseiller général.

DIA BIN / ROCHE

DIA GIRAUDON / MERLE – FOUILLOUX

DIA CTS CARROT / POULALIER

La commune ne préempte pas.

ADTHF

Le sentier des Babets est à baliser.

Le siège social de l'association est désormais à l'office du Tourisme de SAINT BONNET.

Gendarmerie

Le Maire et les Adjointes sont indisponibles pour la réunion avec gendarmerie du 28 avril prochain

Fermeture de la permanence des Élus les 2 et 9 mai 2015.

Le prochain conseil municipal est fixé le Vendredi 29 Mai 2015 à 20H30.